

Avis et recommandations

L'évaluation des compétences en cycle licence

Avis et recommandations concernant l'évaluation des compétences en cycle licence

La préparation des étudiants du cycle licence à l'insertion professionnelle est un enjeu important compte tenu, d'une part, des perspectives offertes par le marché de l'emploi aux professions intermédiaires, et d'autre part, de la tension autour des capacités d'accueil et des perspectives d'insertion professionnelle au niveau master (voir avis et recommandation du CSLLP de mars 2016 sur www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/CSLLP-CSM).

La mise en place de référentiels de compétences en licence s'inscrit dans cet objectif. Ces référentiels comportent trois catégories de compétences :

- des compétences disciplinaires, propres à chaque mention de licence,
- des compétences préprofessionnelles,
- des compétences linguistiques et transversales.

Ces deux dernières familles de compétences sont communes à toutes les mentions de licence, et correspondent aux compétences attendues par une entreprise ou une organisation pour occuper un emploi dans la catégorie des professions intermédiaires.

Ces référentiels de compétences ont été communiqués aux universités et aux équipes pédagogiques à partir de janvier 2015. Les évaluations des établissements par le HCERES, suivant leur appartenance à une vague, questionnent les équipes sur leur capacité à évaluer les compétences des étudiants et par conséquent à suivre les acquisitions de ces compétences, et les premiers rapports d'évaluation témoignent que les établissements et les équipes pédagogiques peinent souvent à se saisir de ces enjeux. Cette difficulté est amplifiée par la volonté, légitime, de ne pas appauvrir les contenus disciplinaires des formations de licence, garants d'un socle de connaissances et de compétences académiques autorisant des poursuites d'études en second cycle d'études supérieures.

Le comité de suivi estime que le développement d'évaluations transversales plaçant les étudiants en face d'un objet unique et leur demandant de mobiliser l'ensemble de leurs connaissances pour l'étude de celui-ci est de nature à modifier le rapport que les étudiants entretiennent avec leurs compétences, et, en particulier, à leur permettre de mieux les identifier et les mobiliser. Ces évaluations peuvent prendre plusieurs formes, suivant les disciplines : projets, devoirs transversaux de synthèse, simulation de gestion, jeux d'entreprise, etc.

Ces évaluations transversales doivent venir compléter les dispositifs déjà en place dans les formations, parmi lesquels on peut citer les PPP (projet personnel et professionnel) et les stages. Ces évaluations viendront légitimer les compétences acquises, et devront être valorisées dans le supplément au diplôme et dans les portefeuilles de compétences, auxquels les étudiants doivent être formés en début de cycle licence pour une utilisation tout au long du cursus licence.

Pour garder son sens, la mise en place de ces évaluations transversales des compétences ne peut pas être déléguée à un enseignant unique, et donc rester isolée du reste de la formation. Elle doit mobiliser l'équipe pédagogique dans son ensemble, et être au cœur de son projet pédagogique, ce qui pose la question du fonctionnement en équipe pédagogique, qui reste très inégal suivant les cultures disciplinaires et les cultures d'établissement.

Pour parfaire la construction, puis la mobilisation des équipes pédagogiques autour d'un projet de formation, le comité de suivi estime que la généralisation d'une approche programme dans l'ingénierie de formation est essentielle. Cela demande bien sûr la mise en place, en amont, de sessions de formations à destination des enseignants et des enseignants chercheurs, souvent plus familiers du fonctionnement en équipe de recherche, et une reconnaissance, dans la carrière des enseignants chercheurs, de l'investissement consacré à l'organisation et au suivi de la formation.

D'autre part, le comité de suivi note la difficulté que peuvent rencontrer les équipes pédagogiques à disposer d'un panel varié, réaliste et adapté de sujets d'études pouvant servir à ces évaluations transversales, et propose la mise à disposition d'une banque de sujets d'études (ou de projets), par mention et par niveau d'étude, co-construite par les représentants du milieu socio-économique et par les représentants des enseignants du supérieur. La récolte et la mise en forme de ces sujets d'études pourraient utilement être initialisées par les conseils sectoriels nationaux récemment mis en place.

Jean-François Lhuissier

Président du comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle